centre de gestion de la fonction publique territoriale
EURE-ET-LOIR

AVIS D'INFORMATION D'UN TIRAGE AU SORT POUR LA DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL À LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE :

Considérant que l'ensemble des sièges de représentant du personnel à la Commission Consultative Paritaire placée auprès du centre de gestion de la Fonction Publique d'Eure-et-Loir sont susceptibles de ne pas être pourvus par la voie des élections professionnelles le 10 décembre 2026 en raison de l'incomplétude des listes déposées,

Considérant que dans cette hypothèse, et conformément aux articles R.211-388 et R.211-389 du Code général de la fonction publique, la Commission Consultative Paritaire pourra être complétée par voie de tirage au sort parmi les électeurs à cette commission qui remplissent les conditions d'éligibilité,

Un tirage au sort sera organisé :

le 10 décembre 2026 à 16 h 30,
au siège du centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Eure-et-Loir,
9 rue Jean Perrin 28600 LUISANT
dans la salle de réunion 1er étage gauche (côté des bureaux des organisations syndicales)

Tout électeur à la Commission Consultative Paritaire peut y assister.

Fait à Luisant, le 17 novembre 2026
Affiché le

Le Président,

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR -28-

Bertrand MASSOT